CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136152** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 478921679RC47

Siret : 478 921 679 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7153487

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5358030704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5358030704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : ETS VILAS

3839 ROUTE DES MENTEURS
47600 MONCRABEAU

Téléphone : 06 08 28 51 28 **Fax :**

Portable : 06 08 28 51 28

Responsabilité légale :
VILAS FRÉDÉRIC GÉRANT

Site Internet : http://vilas-renovation.fr/

E-mail : entreprise.vilas@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 817 913 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine		22/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 13:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.